

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

21590295800267VILLE D'HAZEBROUCK

POSTE COMPTABLE DE HAZEBROUCK

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE
dont la population est de 3500 habitants et plus

M43

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE VILLE TRANSPORT

ANNEE 2021

S O M M A I R E

Pages	
	I - Informations générales - Modalités de vote du budget II- Présentation générale du budget A1- Vue d'ensemble - Sections A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		
	Joins	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1- Etat de la dette		X
1.1- Détail des crédits de trésorerie		X
1.2- Répartition par nature de dette		X
1.3- Répartition des emprunts par structure de taux		X
1.4- Typologie de la répartition de l'encours		X
1.5- Détail des opérations de couverture		X
1.6- Autres dettes		X
A2- Méthodes utilisées pour les amortissements et état de l'actif	X	
A3.1- Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2- Etalement des provisions		X
A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
A5.1.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Exploitation		X
A5.1.2- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Investissement		X
A5.2.1- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Exploitation		X
A5.2.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Investissement		X
A6- Etat des charges transférées		X
A7- Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2- Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4- Etat des contrats de crédit - bail		X
B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé		X
B1.6- Etat des autres engagements donnés		X
B1.7- Etat des engagements reçus		X
B2.1- Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2- Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'information		
C1.1- Etat du personnel	X	
C1.2- Personnel de l'étab. de rattach. employé par la régie	X	
C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris		X
C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	x	

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours
- V - Le présent budget a été voté (2) :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	96 394.76	38 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		58 394.76
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		96 394.76	96 394.76
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	89 352.92	
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		89 352.92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		89 352.92	89 352.92
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		185 747.68	185 747.68

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 990.86		47 894.76	47 894.76	47 894.76
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	45 000.00		48 500.00	48 500.00	48 500.00
Total des dépenses de gestion des services		92 990.86		96 394.76	96 394.76	96 394.76
Total des dépenses réelles d'exploitation		92 990.86		96 394.76	96 394.76	96 394.76
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		92 990.86		96 394.76	96 394.76	96 394.76
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION						96 394.76

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDI	4 500.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	63 000.00		34 000.00	34 000.00	34 000.00
Total des recettes de gestion des services		67 500.00		38 000.00	38 000.00	38 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation		67 500.00		38 000.00	38 000.00	38 000.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		67 500.00		38 000.00	38 000.00	38 000.00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						58 394.76
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION						96 394.76
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92
Total des dépenses d'équipement		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92

Total des dépenses financières						
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92

Total des dépenses d'ordre d'investissement						
--	--	--	--	--	--	--

TOTAL		89 352.92		89 352.92	89 352.92	89 352.92
--------------	--	-----------	--	-----------	-----------	-----------

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						89 352.92
---	--	--	--	--	--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
Total des recettes d'ordre d'investissement						

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						89 352.92
------------------------------------	--	--	--	--	--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						89 352.92
---	--	--	--	--	--	-----------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
--	--	--	--	--	--	--

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 894.76		47 894.76
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	48 500.00		48 500.00
	Dépenses d'exploitation - Total	96 394.76		96 394.76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

96 394.76

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	89 352.92		89 352.92
	Dépenses d'investissement - Total	89 352.92		89 352.92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

89 352.92

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	4 000.00		4 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 000.00		34 000.00
	Recettes d'exploitation - Total	38 000.00		38 000.00

+

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			58 394.76
--	---	--	--	------------------

=

	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			96 394.76
--	---	--	--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
--	----------------	--------------------	--------------------	-------

	Recettes d'investissement - Total			
--	--	--	--	--

+

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			89 352.92
--	--	--	--	------------------

+

	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
--	------------------------------------	--	--	--

=

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			89 352.92
--	---	--	--	------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 990.86	47 894.76	47 894.76
-60-	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	12 500.00	14 000.00	14 000.00
6063	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	3 500.00	4 000.00	4 000.00
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6066	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000.00	8 000.00	8 000.00
6068	CARBURANTS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			
-61-	SERVICES EXTERIEURS	35 490.86	33 894.76	33 894.76
613	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS	25 000.00	25 000.00	25 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES			
615	SUR BIENS MOBILIERS			
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 990.86	3 394.76	3 394.76
61551	MATERIEL ROULANT			
616	PRIMES D'ASSURANCES	5 000.00		
6168	AUTRES		5 000.00	5 000.00
618	DIVERS	500.00	500.00	500.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	45 000.00	48 500.00	48 500.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 000.00	48 500.00	48 500.00
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	45 000.00	48 500.00	48 500.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR			
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		92 990.86	96 394.76	96 394.76
TOTAL DES DEPENSES REELLES		92 990.86	96 394.76	96 394.76

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		92 990.86	96 394.76	96 394.76
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré				96 394.76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	4 500.00	4 000.00	4 000.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	4 500.00 4 500.00	4 000.00 4 000.00	4 000.00 4 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	63 000.00	34 000.00	34 000.00
74 7474	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION Subvent. & part. des communes	63 000.00	34 000.00	34 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		67 500.00	38 000.00	38 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		67 500.00	38 000.00	38 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES	D'EXPLOITATION	67 500.00	38 000.00	38 000.00
---------------------------	-----------------------	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI			58 394.76
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Ré			96 394.76

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 352.92	89 352.92	89 352.92
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 352.92	89 352.92	89 352.92
2156	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL DE TRANSPORT D'EXPLOITATION	89 352.92	89 352.92	89 352.92
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		89 352.92	89 352.92	89 352.92
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		89 352.92	89 352.92	89 352.92

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles		89 352.92	89 352.92	89 352.92
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				89 352.92

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles				
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				89 352.92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				89 352.92

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

IV - ANNEXES		M
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A2
A2 AMORTISSEMENTS METHODES UTILISEES		
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		21.5.2001
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

Ci-joint état de l'actif

DÉPARTEMENT DU NORD
CANTON DE DUNKERQUE
COMMUNE D'HAZEBROUCK



OBJET

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

n° 19
FINANCES
la comptable M14
en des dépenses
pour le Budget du
transport

SEANCE DU 21 MAI 2001

L'An deux mille un, le vingt et un du mois de Mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix mai deux mille un.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

PRESENTS : M. BLONDEL Paul, Maire,
MM. MAERTEN, CRINQUETTE, Melle VANDAELE, M. WATTENNE,
Mme CADART, MM. MINNAERT, PILLISSER, Mme LAVAYSSIERE,
M. DELBEOQ, Adjoint.

M. DARTHOIT, Mme LEGROIS, M. MATRAT, Mme DEPELCHIN,
Melle DILLIES, Mme DECARNIN, M. PETITPREZ, Mme LEROY,
Mme HERAULT, Mme COEVOET, Mme PEENAERT, Mme CHARNET,
Mme PRINCE, M. DARQUES, Mme LOUCHEE, MM. LESENNE,
DEPECKER, ROUSSEZ, ALLOSSERY, Mme POLNECOQ,
M. DECOOPMAN, Mme VEIT, Mme FLANORIN.
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

M. DUSSART qui a donné pouvoir à M. MINNAERT
M. TIBERGHIEU qui a donné pouvoir à Mme POLNECOQ

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L. 2121.17 d. Code Général des Collectivités Territoriales.

19
Secrétaire de Séance : M. Vincent DEPECKER

et sur la convocation de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire

L'Article 2 de la loi du 22 juin 1994 introduit le principe d'un amortissement obligatoire pour les biens renouvelables. Cet amortissement ne constitue pas une charge supplémentaire mais une méthode d'autofinancement des investissements.

Considérant que cette obligation est limitée aux Communes de plus de 3.500 habitants.

Considérant la mise en place d'un service transport ayant un budget propre, il est nécessaire de retenir les durées d'amortissement des biens renouvelables acquis.

Il est demandé au Conseil Municipal

SOUS-PREFECTURE
DE DUNKERQUE
25 MAI 2021
REÇU LE

de retenir les durées d'amortissements suivantes :

- Matériel de transport : 5 ans.
- Installation de voirie : 10 ans.

dire que l'amortissement sera pratiqué l'année suivante de l'acquisition et que si une immobilisation à un montant inférieur à 5000 € TTC, l'amortissement s'effectuera sur une année.

ADOpte à l'unanimité

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
CONSEILLER GENERAL DU NORD
P. BLANDEL

**20700TRANSPORTS -
Etat de l'actif**

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service	Durée de Amort	Amortissements antérieurs	Amortissements	Provisions et Dépréciations cumulées	Valeur Nette
2156	2	BUE RENAULT MASTER	42 227.89		4	42 227.89	0,00	0,00	0,00
2156	3229	PORTE ELECTRIQUE BUS	3 588.31		5	3 588.31	0,00	0,00	0,00
2156	Sous-total	mat transport exploitation	45 816.20			45 816.20	0,00	0,00	0,00
2158	1	BORNES ARRET BUS	39 679.59		10	39 679.59	0,00	0,00	0,00
2158	1000	SOCLES	9 305.18		10	9 305.18	0,00	0,00	0,00
2158	Sous-total	autres	48 984.77			48 984.77	0,00	0,00	0,00
218	23-2182	autobus irisbus ac 041 jv	128 438.24	2009	5	128 438.24	0,00	0,00	0,00
218	Sous-total	autres immobilisations corpore	128 438.24			128 438.24	0,00	0,00	0,00
	Total		223 239.21			223 239.21	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A +			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Soie d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)		
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles			89 352.92		89 352.92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 89 352.92
Solde (IV - II)	V 89 352.92

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53		Néant	Néant				
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. L'équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le Document
 ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF

VILLE D'HAZEBROUCK - BUDGET ANNEXE VILLE TRANSPORT - 2021

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

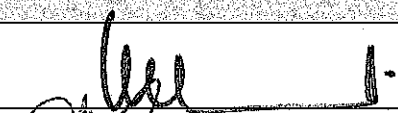
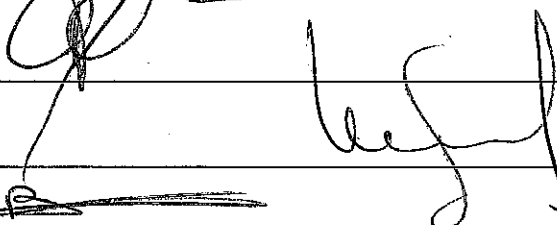


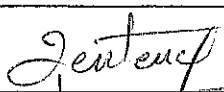
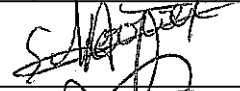

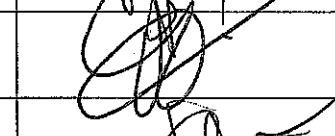
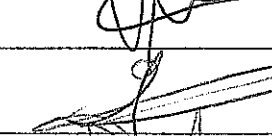

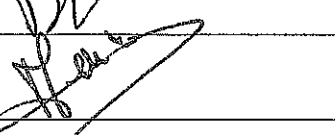
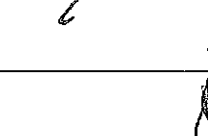
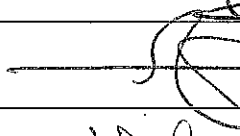
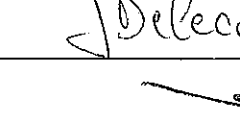
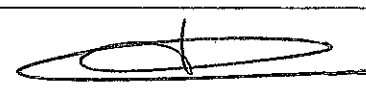
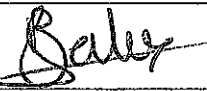
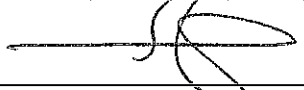
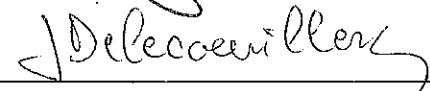

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**


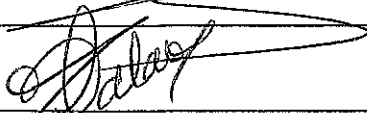

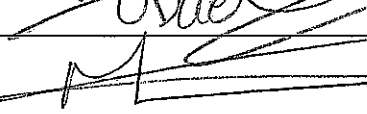
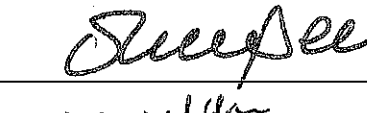
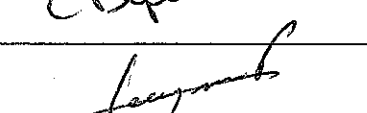
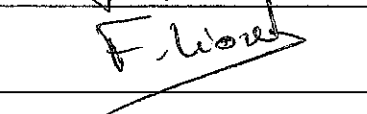
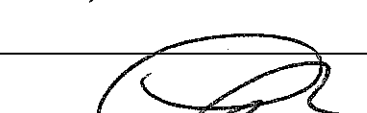
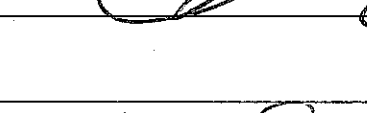


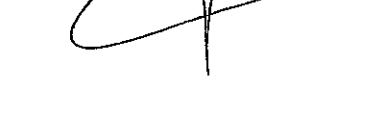



AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,</p> <p>Depuis de nombreux exercices, la Ville d'HAZEBROUCK met à la disposition du Service Transport, du Personnel Communal. Ces mises à disposition sont constatées chaque année par les écritures comptables nécessaires au rattachement des charges et produits de la collectivité et dudit service.</p> <p>Considérant les dispositions de la Comptabilité M14, il est nécessaire de formaliser ces mises à disposition. Celles-ci concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un Agent de Maîtrise pour exercer les missions de Conducteur de Bus ; - un Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe pour exercer les missions de Conducteur de Bus suppléant. <p>Il sera demandé au Conseil Municipal d'autoriser : la conclusion de conventions entre la Ville d' Hazebrouck et le service Transport portant mises à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un Agent de Maîtrise, quotité 100 % ; - d'un Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, quotité 20 % ; 	<p>Agent de maitrise</p> <p>Adjoint technique principal</p>	<p>1</p> <p>0.2</p>	<p>Total de 48 500.00€</p>
TOTAL GENERAL		1.2	48 500.00€

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021

Budget annexe du Service de Transport : Budget primitif 2021

			EMARGEMENTS
M.	BELLEVAL	Valentin	
Mme	BLONDEL	Sabrina	
M.	BAILLEUL	Jean-Pierre	
Mme	BRISBART	Florence	
M.	DENTENER	Bernard	
Mme	SCHERRIER	Audrey	
M.	DUHAMEL	Gaël	
Mme	SAUZEAU	Céline	
M.	GRIMBER	Philippe	
Mme	DORMION-ROUSSEZ	Élise	
M.	DUHOO	Michel	
Mme	BOUQUET	Marie-Josée	
M.	BURGHELLE	Henri	
Mme	ANDRE	Sophie	
M.	DUHAMEL	Philippe	
Mme	FERLIN	Béatrice	
M.	FIOEN	Matthieu	
Mme	DELECOEUILLERIE	Josette	
M.	DELVA	Hervé	

Mme	NUNS	Christine		Envoyé en préfecture le 08/04/2021 Reçu en préfecture le 08/04/2021 Affiché le SLOW ID : 059-215902958-20210408-BP2021TRAN-BF
M.	DEVOS	Constant		
Mme	PATOUX	Nathalie		
M.	LECLERCQ	Michaël		
Mme	DUBAELE	Virginie		
M.	MEIRLAND	Adrian		
M.	TIBERGHIE	Didier		
Mme	DEPELCHIN	Catherine		
M.	DECOOPMAN	Pascal		
Mme	LIONET	Fanny		
M.	COTTE	Jean-Paul		
Mme	BELVAL	Caroline		
M.	DEBAECKER	Bernard		
Mme	REYNAERT	Christine		
M.	PERLEIN	Fabrice		
Mme	DAUCHEZ	Martine	